



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 1 mars 2016
19 heures 00

JG/MG

N° 001959

Affaires scolaires -
Frais d'étude de
faisabilité de
mutualisation de la
cuisine centrale avec
l'hôpital d'Apt

Affiché le :

VOTES POUR : 32

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Le mardi 1 mars 2016 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 24 février 2016, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DES FETES, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal), Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint)

ABSENTS EXCUSES : Mme Maryse LAMY (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Amel EL BOUYOUSFI est nommée Secrétaire.

En mai 2014, la Ville d'Apt et le Centre Hospitalier ont pris la décision d'étudier s'il était possible, et à quelles conditions, d'engager la mutualisation de leur cuisine centrale respective.

Le Centre hospitalier a engagé la procédure de consultation en vue de trouver un bureau d'études en capacité de réaliser une étude de faisabilité. Une mission de conseil et d'assistance technique a été confiée au cabinet Diapason Expertise pour un montant de 16.020 €TTC. Les élus et services municipaux ont été étroitement associés à toutes les étapes de la procédure.

A l'issue de cette étude, le conseil de surveillance du centre hospitalier et le conseil municipal se sont prononcés en faveur de la mutualisation de la restauration des deux entités et de la mise en œuvre d'un groupement d'intérêt public destiné à porter cette mission de service public.

Il convient de régler au centre hospitalier, qui a assuré le préfinancement de la part communale, la moitié des honoraires du bureau d'étude, à savoir 8.010 € TTC.

LE CONSEIL A L'UNANIMITE

Prend acte que le montant total de l'étude de faisabilité réalisée par Diapason Expertise s'est élevé à 16.020 € TTC

Approuve le remboursement au Centre hospitalier d'Apt de 50% des frais d'étude, soit 8.010 €

Précise que les crédits nécessaires seront prévus au budget 2016.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE
Dominique SANTONI